

Compte-rendu du conseil d'école du 7 juin 2016

Présents : Mme Daugan, adjointe au maire, M. Provost, conseiller municipal - Mme Guido directrice - Mmes Desvaux, Cadiou, Fretey, Mouton, Verrier, Denoual, Mrs. Bonnair et Trébaol, professeurs des écoles - Mme Ligneul, déléguée départementale de l'Education Nationale - Mmes Aubry et Demay, ATSEM - Mmes Aubert, Bouvrais, Gautier, Le Ligné, Mézière, M. Valenziani, représentants des parents d'élèves.

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale - M. Omnès, maire de Médréac - - Mmes Kermeur et Boutet-Lefèvre et enseignantes - Mmes Ayrat, Grison représentantes des parents d'élèves

Ordre du jour :

- Organisation de la rentrée scolaire 2016.
- PPMS
- Bilan des sorties scolaires, spectacles et projets de l'année
- Demandes de l'équipe enseignante
- Point sur les demandes faites lors du dernier conseil d'école

1- Organisation de la rentrée scolaire de septembre 2016.

Les mouvements du personnel enseignant pour la rentrée scolaire 2016/2017 sont les suivants

- Départs : Cécile Mouton et Olivier Trébaol

- Arrivants : Sandra Denoual et François Matis

A ce jour, les effectifs pour la rentrée scolaire 2016 sont les suivants:

PS 15 - MS 19 - GS 16 - CP 22 - CE1 27 - CE2 22 - CM1 15 - CM2 23

A cela, il faut ajouter l'accueil de TPS en cours d'année : environ 5 en janvier + 2 à Pâques. Des inscriptions auront sans doute lieu d'ici septembre 2016 notamment en TPS.

La 8ème classe a été confirmée en février et n'est donc pas en fermeture conditionnelle. Les enseignants avaient demandé à la municipalité si elle pouvait envisager de faire venir un préfabriqué. La Mairie répond que des démarches sont en cours, qu'il faut faire une demande de permis de construire. Les premiers devis font état d'un coût de 15 000€. Au vu des effectifs annoncés pour la rentrée et ceux prévisibles pour la rentrée suivante, la mairie demande à connaître rapidement les répartitions définitives pour réétudier l'opportunité de cette installation. La décision de faire venir ou non un préfabriqué sera prise en conseil municipal le 20 juin 2016.

2- PPMS

Dans le cadre du PPMS (Plan Prioritaire de Mise en Sécurité) un exercice de confinement a été réalisé à l'école le 14/12/15. Un exercice complémentaire appelé "PPMS intrusion" devait être effectué avant la fin de l'année, il a été fixé au 15 juin à 10h. Il a consisté en un exercice de fuite consécutive à l'intrusion d'une personne malveillante dans l'école qui serait arrivée par le portail de la cantine. Un point de rassemblement extérieur à l'école avait été

défini pour chaque classe. L'alarme a été donnée par la sonnerie de récréation répétée. Les parents ont été avertis de cet exercice par une information dans le cahier de liaison. S'il y a des questions ou des angoisses particulières de certains parents, il ne faut pas hésiter à les faire remonter par l'intermédiaire des parents élus ou auprès des enseignants. Les élèves ont également été avertis de l'exercice de fuite rapide en adaptant le discours pour chaque niveau. L'objectif n'est pas de créer des angoisses auprès des élèves mais de les entraîner à réagir à l'alarme en faisant le silence, en obéissant aux consignes de l'enseignant et en sortant rapidement des locaux vers le point de rassemblement indiqué.

Le jour de la rédaction de ce compte rendu, l'exercice a été fait et tout s'est passé en bon ordre.

Un point plus complet sur cet exercice sera fait lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2016/2017.

3- Bilan des sorties scolaires, spectacles et projets de l'année

Sortie TPS/PS et PS/MS

Les élèves de TPS, PS et MS sont allés à l'aquarium de St Malo le 28 avril. Les animations, adaptées aux petits, ont été très appréciées par les élèves. Après un pique-nique les élèves ont profité du beau temps sur la plage l'après-midi.

Sortie CE1 et CE2

Elle a eu lieu le 13 juin, la journée s'est déroulée autour de l'estuaire de la Rance. Le matin les élèves ont vu une exposition à la maison de la Rance sur la diversité du vivant, l'observation de la ruche pédagogique, et ont découvert la muséographie sur le patrimoine naturel du bassin de la Rance. Ils ont poursuivi à l'extérieur par l'observation des insectes et des petites bêtes de la haie et de la mare pédagogique. L'après-midi ils ont visité le moulin du Prat de la Vicomté sur Rance et ont découvert le fonctionnement d'un moulin à marée. Des recherches documentaires seront faites en classe et des affichages seront réalisés pour la fête de l'école.

Sortie GS et CP

Ils sont allés à la maison de l'école de St Gonlay le lundi 20 juin. Ils ont assisté à une animation sur l'école des années 50 ainsi qu'à un atelier d'écriture. Un parcours thématique autour du village était prévu mais au regard de la météo, cette partie de la journée a dû être annulée.

Sortie à Trémargat pour les CM1 et CM2

Les élèves de CM1 et CM2 sont partis une semaine à Trémargat pour participer à une classe de découverte.

La journée Korrigans avec veillée nocturne a été très appréciée des enfants.

Ils ont pu participer à la traite et aux soins aux animaux. Ils ont fait du jardinage, des chantiers de ferme. Ils ont écrémé du lait, observé le rucher, fait du Land-Art...

L'équipe enseignante remercie la municipalité et à l'APE qui, grâce à leurs subventions, ont permis une baisse conséquente du coût du séjour pour les familles.

L'achat d'un livre photo a été proposé pour ceux qui le souhaitent.

La présentation des travaux des élèves autour de leur séjour sera faite à la fête de l'école le

samedi 25 juin.

La vente de gâteaux a rapporté 605,98€. Nous remercions les parents pour leur participation active que ce soit du côté des pâtisseries que du côté des acheteurs.

CE2 : demi-journée Sport santé handicap

Les CE2 ont participé à une demi-journée de sensibilisation autour du sport santé handicap à Montauban de Bretagne. Ils ont participé à des ateliers sportifs avec d'autres CE2 de la circonscription autour du thème du handi-sport et de la nutrition.

Dans les ateliers, il y avait une mixité avec des élèves en situation de handicap.

L'opération "collecte débouchons " a permis de récolter 500€ pour Florian et 500€ pour un autre enfant polyhandicapé. C'est un succès, les parents et enfants de l'école sont remerciés pour leur participation.

Permis piéton CM1

Le projet est en cours. Les CM1 passeront leur permis fin juin.

Permis internet CM2

Le projet est en cours. Les CM2 passeront leur permis fin juin.

Préparation de la fête de l'école

Comme tous les ans, chaque classe fera une petite représentation. Deux spectacles sont prévus : le premier à 13h30 (maternelle et CP) et le deuxième à 16h (CE1-CE2-CM1 et CM2).

Les parents élus interrogent le conseil d'école sur le financement de ces sorties.

Toutes ces sorties sont possibles grâce à la municipalité et à l'APE. Les sorties pourraient être compromises si l'APE devait réduire ses subventions faute de participation aux différentes actions engagées dans l'année qui permettent de récolter de l'argent (fête de l'école, gavottes, goûter de Noël, tartiflette...)

Une communication à ce sujet sera faite prochainement soit en fin d'année scolaire soit en début d'année prochaine en partenariat avec l'APE et les parents élus.

4- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

Achat de lecteurs CD-USB pour les classes et d'une mini-chaîne pour la salle de motricité :

Les enseignants vont prochainement avoir de nouveaux ordinateurs (5 au total) il sera donc possible de les utiliser pour les comptines et chants en classe. Par contre, l'achat d'une mini-chaîne est toujours envisagée pour la salle de motricité. Ainsi toute l'école y aura accès.

Grillage du terrain de football : Les enseignants avaient signalé que le grillage est dangereux lors du passage des enfants pour aller à la salle des sports ou bien à la médiathèque car des bouts de ferraille sont apparents sur le chemin.

Réponse de la mairie : Cela va être vu.

Marelles dans la cour élémentaire : Les enseignants avaient demandé s'il était possible de faire deux marelles dans la grande cour.

Ils demandent aussi s'il est possible de repasser sur celles déjà existantes car celles-ci s'effacent.

Réponse de la mairie : Cela sera fait cet été.

Suppression du trottoir dans la cour maternelle : Les enseignantes de maternelle avaient expliqué que ce petit trottoir provoquait régulièrement des chutes. Des parents se sont plaints de chutes.

Réponse de la mairie : Le devis réalisé par la mairie est de 914€. C'est un coup très important.

Les parents élus demandent à ce qu'un deuxième devis soit réalisé pour mettre du béton plutôt que de l'enrobée pour voir si cela serait moins cher.

Ordinateurs

L'équipe enseignante avait demandé 5 nouveaux ordinateurs pour remplacer ceux qui sont trop vieux et qui ne fonctionnent plus correctement ou plus du tout.

Réponse de la mairie : Ils ont été commandés et seront probablement installés cet été.

Proposition de donner un nom à l'école : faire travailler les enfants sur un projet pour donner un nom à l'école et pourquoi pas un logo.

Réponse : Les enseignants vont travailler sur ce projet à la rentrée. Trois propositions seront proposées au conseil municipal qui en validera une.

4- Demandes des enseignants

- Un **vidéoprojecteur** serait à accrocher au plafond dans la classe de Mme Mouton.
La mairie va étudier la faisabilité.

- Les enseignants demandent s'il est possible de demander aux agents techniques de fabriquer un **deuxième tableau** pour une classe à double niveau l'année prochaine.
La mairie autorise Mme Guido à leur en parler.

- L'équipe signale des **fuites au plafond** en maternelle dans le couloir.
La mairie prend note.

- **Informatique** : L'équipe enseignante demande à la mairie s'il est possible de budgétiser un renouvellement d'une partie du parc informatique tous les ans. Il y a déjà 4 petits ordinateurs qui ne marchent plus, l'équipe enseignante pense qu'un achat annuel d'un ou deux mini-ordinateurs permettrait de remplacer au fur et à mesure les ordinateurs défectueux.

Réponse de la mairie : La mairie va voir si cela est envisageable.

5- Questions des parents

L'encadrement des enfants (cantine et garderie) :

- Suite à des interrogations émanant de plusieurs parents depuis quelques temps et l'aventure de deux CP il y a peu, des questions d'encadrement, de responsabilité et de sécurité resurgissent :

- Comment se déroulent les transferts cantine/école ou garderie/école ?
- Les enfants peuvent-ils être comptés à l'arrivée et à la sortie ?
- Quelles solutions peuvent être trouvées pour garantir la sécurité des enfants ?

Réponse de la mairie : Le pointage maternelle et élémentaire est fait à l'arrivée à la cantine. Il n'y a pas de pointage à la sortie car il n'y a pas d'autres sorties possibles. La mairie demandera au personnel de faire un tour pour vérifier si des enfants ne restent pas dans les locaux.

- Les billets contre les incivilités lors des repas, pourquoi pas... Mais ceux-ci sont-ils toujours justifiés ? Les motifs sont parfois surprenants, il faut relativiser car ce sont des enfants à qui il a été demandé d'être concentré toute la matinée...

- Quels sont les motifs les plus récurrents ?

- Est-il possible d'avoir un retour en qualité de parents, ou un double ? Se déplacer à la cantine n'est pas chose simple pour tous.

- Après quelques mois de recul sur cette procédure, est-elle satisfaisante ?

- Des enfants se plaignent de l'ambiance qui règne à la cantine, « les dames crient tout le temps ».

Les repas semblent convenir aux enfants, mais certains ne souhaitent pas y manger à cause de l'ambiance pesante...

Vu les dysfonctionnements pointés, le conseil d'école prend la décision d'organiser une réunion spéciale cantine afin de pouvoir échanger avec les membres de la commission cantine et le personnel de cantine. La date n'est pas connue à ce jour.

Les inscriptions cantine :

Avec quelques mois de recul :

- Comment fonctionne la nouvelle organisation des inscriptions ?

- Plusieurs parents souhaiteraient un peu plus de souplesse concernant les inscriptions et les désinscriptions afin de répondre à leur réalité quotidienne (travail avec des imprévus, imprévus dans les rendez-vous médicaux, administratifs...) Comment cela peut-il s'envisager ?

Ce point sera abordé lors de la réunion.

La garderie :

Organisation :

- Serait-il possible de laisser les portes de l'école primaire ouverte pour pouvoir accéder à la garderie/cantine le soir quand il pleut et éviter de faire le tour.

Réponse : L'agent de ménage ferme les portes une fois son ménage fait pour éviter que son travail ne soit sali.

- La garderie a le mérite d'exister, mais y aurait-il un jour possibilité de faire la garderie ailleurs que dans la cantine car les locaux sont propices à tout sauf aux devoirs et au calme qui serait le bienvenu pour tout le monde en fin de journée ("surveillantes" et enfants).

Réponse : Géraldine Aubry nous explique que la cantine est mieux que la petite salle que l'on utilisait les années passées, il y a plus d'espace. Le conseil d'école rappelle que ce moment est un moment de garderie et non d'aide aux devoirs, les enfants ont possibilité de faire leur devoirs mais les parents doivent refaire le point avec eux le soir. Le retour des TAP's est compliqué. Remobiliser les enfants après les TAP's n'est pas chose aisée.

Facturation :

Depuis quelques années, plusieurs parents se plaignent du mauvais comptage des quarts d'heure. Certains se sont plaints directement en Mairie, d'autres ne le font pas savoir et enfin d'autres ne vérifient pas...

Comment est-il possible de demander à des parents de payer des quarts d'heure où l'enfant n'est pas présent ? Il n'y a cependant aucun moyen de vérifier puisque c'est la parole des parents contre celle de la personne présente à la garderie. Comment expliquer les écarts entre frères et sœurs certaines fois ?

Réponse de la mairie : A la rentrée, le pointage garderie sera fait grâce à la tablette. Il sera ainsi plus précis.

Récréation du midi :

Certains élèves trouvent cette récréation longue car ils n'ont pas d'autres activités que de courir. Serait-il possible qu'il y ait des ballons, vélos, cordes à sauter, élastique, échasses, cerceaux... ?

Réponse du conseil d'école : Ils ont des ballons mis à leur disposition. Les enfants ont le droit d'emmener leur corde à sauter ou leur élastique. Il y a des marelles dans la cour.

TAP :

Rien à dire, les enfants et parents semblent satisfaits des activités et de l'organisation proposée.

Cependant, il est dommage de devoir habiller ses enfants en survêtement quasiment toute la semaine (au vue des activités sportives très appréciées des enfants) car il n'y a pas vraiment d'espace et de temps pour se changer et se mettre en tenue au moment des TAP !

Un COPIL (Comité de Pilotage) a été organisé le lundi 20 juin afin d'évoquer les TAP's en présence des personnes concernées et notamment en présence de la coordinatrice. Ces remarques seront évoquées à ce moment là. Les enseignants pointent certains dysfonctionnements qui seront eux aussi évoqués lors de la réunion.

Infrastructures :

Merci d'avoir pris en compte cette année les demandes concernant les buissons et autres aménagements pour la sécurité de nos enfants (suppression du buisson de l'entrée, les anti pince-doigts, les barrières rouges le long des trottoirs).

Notre rôle de parents élus :

Il faut rappeler que nous sommes huit parents qui essayons de véhiculer au mieux la parole de tous les parents de l'école publique de Médréac. Nous les représentons.

D'accord ou pas avec ce qui peut être évoqué, nous nous efforçons d'apporter des réponses ou des solutions aux questions que peuvent se poser les parents.

Certains de nous sont représentants depuis quelques années et remarquent que certains messages sont toujours les mêmes et que la commune n'apporte pas de réelles solutions...

Nous nous demandons alors comment il est possible de rester motivé à représenter les parents si nous ne faisons pas avancer les choses ensemble (Mairie/Enseignants/Représentants) pour le bien-être de nos enfants à l'école...

L'encadrement/le personnel reste le point noir et rien ne bouge. Vous nous répondez qu'il y a eu l'embauche de Mélanie, qu'en est-il ? Ou qu'il peut être proposé des formations, qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : Des formations avaient été proposées sur l'encadrement. Cette année trois personnes ont eu une formation sur l'agressivité et la gestion des comportements.

Ces points seront à aborder lors de la réunion cantine.

Le conseil d'école un peu houleux cette fois-ci a été levé à 21h30.

Communication avec les parents élus : adresse mail des parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net. Un trombinoscope des élus est disponible sur le site internet de l'école.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido

Le secrétaire de séance : Nicolas Bonnaire